

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 05 OCTOBRE 2023
Nombre des Membres en exercice : 76

OBJET : 2023-04-23- ENVIRONNEMENT (8.8) – MOTORISATION À FAIBLES ÉMISSIONS : ENGAGEMENT D'UNE ÉTUDE TERRITORIALE A L'ECHELLE DU PAYS TERRES DE LORRAINE

DATE DE CONVOCATION : 28 SEPTEMBRE 2023

DATE DE PUBLICATION : 09 OCTOBRE 2023

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Étaient présents :</u>	FONTAINE André, TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, PICARD Denis, AMMARI Christelle, BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc (ayant la procuration de JOUBERT Roger), Stéphane ZAPOTINY (suppléant de POIRSON Elisabeth), PAYEUR Emmanuel, PREVOT Vincent (suppléant de SEGALT Jean-François), CHARTREUX Fabrice, PLANCHAIS Viviane (ayant la procuration de GUYOT Laurent), SILLAIRE Roger, RADER Audrey-Helen (arrivée à compter de la 2023_04_15), MAURY Christophe (ayant la procuration de RADER Audrey-Helen du début à la 2023_04_14), GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAC Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPAS Isabel, TOUSSAINT André, SITTNER David, VANIER Stéphane (suppléant de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, CHENOT Bernard, MANSUY Thierry, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, CHAPUY Jacques (suppléant de DEPAILLAT Bernard), HENNEBERT Philippe, MATTE Jean-François, COLIN Xavier (ayant la procuration de STAROSSE Jean-Luc), ORDITZ Jackie (suppléant de CHENOT Tony), HARMAND Aide, DICANDIA Chantal, ADRAYNI Mustapha, RIVET Lionel (ayant la procuration de ALLOUCHI-GHAZZALE Malika), HEYOB Olivier (ayant la procuration de ERDEM Olivier), DE SANTIS Fabrice, CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de MASSELOT Catherine), EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis (ayant la procuration de BRETENOUX Patrick), GUEGUEN Marie (ayant la procuration de LALEVEE Lucette), MANGEOT Etienne, SIMONIN Hervé, FAVRET Régis, FELTEN Daniel, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Étaient excusés :</u>	POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean Luc, SEGALT Jean-François, GUYOT Laurent, ROSSO Michel, SAUVAGE Catherine, JOUBERT Roger, DEPAILLAT Bernard, MANSION François, DURANTAY Corinne, CHENOT Tony, ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, LALEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick, MASSELOT Catherine, ERDEM Olivier.
<u>Avis de procuration :</u>	Du début à la 2023-04-14 : 9 avis de procuration - De la 2023_04_15 à la fin : 8 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	5 avis de suppléance
<u>Secrétaire de séance :</u>	Fabrice DE SANTIS
<u>Nombre de présents :</u>	59 Présents du début à la 2023_04_14 - 60 Présents de la 2023_04_15 à la fin.
<u>Nombre de votants :</u>	68 votants

CONTEXTE

Au regard des objectifs régionaux de développement des solutions de décarbonation des motorisations, la Région Grand Est apporte son soutien aux territoires qui engageront une étude territoriale de mise en place de flottes à faibles émissions.

Grâce au programme CLIMAXION né du partenariat entre la Région Grand Est et l'ADEME, les collectivités territoriales peuvent bénéficier d'un soutien financier pour exercer une étude liée à la transformation des flottes de véhicules. Sont visées ici les flottes privées, publiques, les véhicules de transport de personnes ou de marchandises, etc. L'étude menée pourra bénéficier d'une aide de 80% sur une assiette éligible de 40 000€ jusqu'au 31 décembre 2023 et diminuera à partir du 01 janvier 2024.

L'objectif de mix énergétique dans la mobilité de demain permet à la CC2T de trouver un intérêt certain à cette étude, notamment au regard des divers projets qui s'y rapportent (station multi-énergies de Gondreville et projet ARCHYPEL). Cette étude permettra d'orienter les gestionnaires de flottes vers des solutions moins polluantes et adaptées à leurs besoins de déplacements.

INTÉRÊTS

En plus des éléments de contexte exposés ci-dessus, mener cette étude permettra de créer une cohésion territoriale au titre du mix énergétique mais aussi, de rendre accessibles à toutes les entreprises et acteurs du territoire des subventions de la Région Grand Est pour acquérir, convertir ou rétrofiter des véhicules (VUL, grands utilitaires, cars, PL...).

Il est également à noter que des études et travaux de sensibilisation ont déjà été menés sur notre territoire à propos des carburants alternatifs. Cette étude territoriale viendra donc prendre la suite des mesures déjà engagées au sein de la CC2T.

En complément de l'ouverture aux subventions, la réalisation de cette étude viendra apporter à la CC2T un rôle de fédération et de coordination avec les entreprises et gestionnaires de flottes. L'inscription dans le PCAET de la CC2T et l'impact global à une échelle territoriale plus large (Pays Terres de Lorraine) viennent ajouter de la valeur à l'engagement de la communauté de communes sur cette thématique.

Le Pays Terres de Lorraine, structure porteuse de l'étude pour le compte des 4 intercommunalités membres, s'appuie sur un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage.

Cette étude permettra alors de :

- Faire du territoire un coordinateur de la politique du mix énergétique sur la mobilité et un accompagnateur des gestionnaires pour la conversion de leurs flottes
- Dresser un état des lieux territorial sur les ressources mobilisables, sur les compétences et sur les opportunités du territoire
- Synthétiser et mettre à jour les usages, véhicules et acteurs concernés par cet objectif de réduction des émissions
- Consolider les projets de multi-énergies et écosystèmes territoriaux déjà en réflexion au sein de la Communauté de communes
- Organiser la planification des actions de transformation des flottes dans le but de réduction des polluants et des émissions de GES
- Présenter des scénarios et proposer les carburants alternatifs les plus adaptés aux acteurs du territoire

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- **Confirmer l'intérêt de la démarche liée à la motorisation faibles émissions ;**
- **Approuver la candidature de la CC2T, via le Pays Terres de Lorraine à l'appel à projet proposé dans le cadre du programme CLIMAXION ;**
- **Approuver, le cas échéant, l'engagement de cette étude territoriale de mise en place de flottes faibles émissions au sein du territoire de la CC2T via les procédures règlementaires en vigueur ;**
- **Autoriser monsieur le président de la CC2T à la signature de toutes pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

Mis en ligne le 09/10/2023 à 16h16

REÇU EN PREFECTURE

le 09/10/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20231005-2023_04_23-